

EPINAL ENVIRONNEMENT

Ras-le-bol des panneaux illégaux

L'association **Paysages de France** a conduit une action qui vise les panneaux publicitaires illégaux installés hors agglomération.



L'association Paysages de France a ciblé ce samedi matin des panneaux publicitaires illégaux sur la D420. Photo R.R.



Lurent Fetet, le président national de Paysages de France. Photo R.R.



L'association Paysages de France a ciblé ce samedi matin des panneaux publicitaires illégaux sur la D420. Photo R.R.



L'association Paysages de France a ciblé ce samedi matin des panneaux publicitaires illégaux sur la D420. Photo R.R.



L'association Paysages de France a ciblé ce samedi matin des panneaux publicitaires illégaux sur la D420. Photo R.R.



L'association Paysages de France a ciblé ce samedi matin des panneaux publicitaires illégaux sur la D420. Photo R.R.



Opération coup de poing, ou plutôt opération coup de colle ce samedi matin pour les membres de **l'association Paysages de France**, avec en tête son président national Laurent Fetet.

Illégaux depuis 2 ans

En effet, ces derniers ont recouvert d'affichettes fluo, 16 panneaux publicitaires illégaux sur la D420 entre Épinal et Deyvillers.

Illégaux car depuis la loi Grenelle II votée en 2010 et entrée en vigueur le 13 juillet 2015, toute publicité est strictement interdite en dehors des agglomérations comme l'indique le code de l'environnement. Autant dire que ces panneaux visés ce samedi sont hors la loi depuis déjà 2 ans. Il n'y a que les pré-enseignes valorisant les produits du terroir, des activités culturelles et des monuments historiques ouverts à la visite qui bénéficient d'une dérogation.

Faute de contrôle, de sanctions, avec le laxisme voire la complicité de certaines communes, ces derniers continuent à fleurir le long des routes de manière anarchique. Il y en aurait 600 000 ainsi dans toute la France. C'est pourquoi le même type d'actions a été coordonné dans tout le pays. Les responsables ? « Ce sont les afficheurs ! lance Laurent Fetet, qui connaissent pourtant parfaitement le code de l'environnement. C'est un délit. Ce sont des délinquants. »

Dans l'attente que le ménage soit fait

Les panneaux illégaux « rhabillés » ce jour seront signalés au préfet, « qui est tenu d'agir ! » indique le président qui donne un autre exemple. À Golbey.

« Il y a plus de 100 panneaux qui ont été signalés il y a deux ans, ils sont tous illégaux, la DDT a promis que la situation sera régularisée en 2017 ». Autant dire que le ménage devrait être fait tout prochainement. Un ménage qui permettra « de se réapproprier nos paysages », justifie Laurent Fetet. Ras-le-bol en effet de toute cette jungle de panneaux publicitaires qui défigurent en toute illégalité nos entrées de ville.

Les responsables sont les afficheurs. C'est un délit ! Laurent Fetet Président Paysages de France.

Sur la D420 entre Epinal et Deyvillers une quinzaine de panneaux publicitaires sont illégaux.

